

Communiqué de presse
**La propagande UDC
et l'école**
18 octobre 2011

A moins d'une semaine des élections fédérales, le SER ne peut que relayer l'indignation de nombreux enseignants qui déplorent les slogans populistes de l'UDC, en particulier « pour que vos enfants ne soient pas les seuls Suisses en classe ».

Très loin de la richesse interculturelle vécue au quotidien dans les classes, l'UDC porte ici atteinte à l'esprit de la Constitution fédérale dans son article 8. al2¹.

Les enseignantes et enseignants romands, très attachés aux valeurs traditionnelles de la Suisse, en expriment un profond ressentiment.

Le SER rappelle d'expérience aux citoyennes et aux citoyens que les qualités humaines, intellectuelles et personnelles des élèves ne sont pas, et de loin, garanties par la couleur de leur passeport.

A l'issue de cette campagne électorale, le SER tient aussi à regretter la vulgarité et la violence du langage de certaines affiches qui vont à l'encontre de l'apprentissage de la citoyenneté et du respect de l'autre que promeut l'institution scolaire.

Syndicat des enseignants romands

Personnes de contact :

- Georges Pasquier, président : 078 686 68 12
- Jean-Marc Haller, secrétaire général : 076 441 99 14

¹ Art 8. al2 : « Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique. »